

Le PARSACC : Renforcer la résilience et la sécurité alime

La Mauritanie est l'un des pays du Sahel qui a été le plus durement touché par des sécheresses successives au cours des 30 dernières années. Le changement climatique risque d'aggraver d'avantage cette situation durant les prochaines décennies avec les implications sur la sécurité alimentaire des populations les plus vulnérables. Le gouvernement Mauritanien avec l'aide de ses partenaires techniques et financiers fait des grands efforts pour aider les communautés les plus touchées à y faire face et à

s'adapter aux effets néfastes du changement climatique à travers plusieurs projets et programmes. C'est dans ce cadre que nous avons rencontré Mr Ghazi GADER, Programme Policy Officer au PAM et Coordinateur du projet 'Amélioration de la résilience des Communautés face aux effets néfastes du changement climatique sur la sécurité alimentaire en Mauritanie' PARSACC, qui nous a donné ici, un aperçu sur ledit projet et ses principales réalisations durant les 3 dernières années.



« Le PARSACC est l'une des premières initiatives du gouvernement qui vise à renforcer la résilience et la sécurité alimentaire des communautés agricoles, pastorales et agro-pastorales vulnérables face au changement climatique à travers des activités de sauvegarde et de protection des ressources naturelles, d'une part et la diversification des moyens d'existence d'autre part.

Ce projet, exécuté par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies est financé par le Fonds pour l'Adaptation au Changement Climatique à hauteur de 7,8 Millions de dollars.

Il intervient dans une centaine de

villages des Wilayas du Trarza, du Brakna, du Gorgol, du Guidimaka, du Hodh El Chergui, du Hodh El Gharbi, du Tagant et de l'Assaba.

L'approche générale du projet est centrée sur le renforcement des capacités institutionnelles et techniques des différents services techniques à l'échelle centrale et régionale sur les concepts du changement climatique et la planification participative communautaire de l'adaptation au changement climatique. Des plans d'adaptation communautaires sont élaborés par l'ensemble de ces partenaires dont la mise en œuvre vise le renforcement de la résilience des ménages les plus vulnérables à travers une approche multisectorielle, plurian-

nuelle et intégrée.

Depuis 2015, dit-il, 59 pépinières villageoises ont été mises en place dans lesquelles il a été produit plus de 570 000 plants forestiers pour les programmes de fixation des dunes, de reboisement villageois et d'amélioration pastorale. 525 ha de dunes ont été fixés dans 32 sites du projet. La fixation mécanique qui est la première étape du processus de fixation des dunes a couvert 340 Km de clayonnage. L'objectif étant de protéger particulièrement les habitations, les infrastructures hydrauliques et les terres agricoles des sites retenus, menacées par l'ensablement.

Mr Ghazi GADER, a ajouté que 237 ha de terres collectives de su-

perficie de 5 à 10 ha ont été plantés par des reboisements villageois dans 27 villages pour la production du bois de feu. L'objectif est de mettre à la disposition des communautés un espace où ils peuvent extraire leurs besoins en bois de feu préservant ainsi les ressources naturelles existantes, déjà fragilisées par la surexploitation et le surpâturage. Ces espaces seront régis par des règlements d'exploitation répondant à certaines règles assurant leur exploitation durable par les Comité de Gestion, a-t-il faire savoir ».

Il faut noter que ce projet a permis également de mettre en place 25 Zones de mise en défens pastorales communautaires variant de 25 à 50 ha de superficie et totalisant 1000 ha. Ces espaces ont été protégées par des clôtures. Elles joueront un rôle important pour ces communautés particulièrement en année de sécheresse où le pâturage ne sera pas suffisant pour couvrir les besoins du cheptel pendant toute l'année. En 2017, des améliorations pastorales ont été réalisées utilisant des espèces locales connues afin de reconstituer la végétation et améliorer le bilan fourrager de ces réserves. Des règlements d'exploitation sont en cours de préparation pour permettre aux Comités de gestion de ces espaces de mieux les gérer, exploiter et assurer la durabilité de leur utilisation. La restauration des terres dégradées et la conservation des eaux et du sol (CES/DRS) sont parmi les activités les plus importantes appuyées par le projet. En effet, 18 ouvrages des CES/DRS sont en cours de finalisation en ce moment dans 6 villages au Guidi-

makha et 4 villages au Gorgol. Il s'agit particulièrement de diguettes en terre, des diguettes filtrantes et des cordons pierreux. Ces travaux vont permettre de restaurer et protéger près de 300 ha de terres et pouvoir étendre les superficies cultivables et par conséquent l'amélioration de la production.

En termes de diversification des activités, le projet a beaucoup appuyé l'activité de maraichage qui est très demandée particulièrement par les femmes. Au total 37 coopératives féminines totalisant 8 728 ménages ont reçu un appui direct du projet. D'abord une formation sur les techniques de maraichage et de gestion des coopératives leur a été assurée. En suite fourni du matériel de clôture, du matériel horticole, des semences de haute qualité et a résolu pour 29 sites, les problèmes liés à l'eau par le creusage ou l'approfondissement de puits et l'installation d'équipements d'exhaure principalement des pompes solaires ou des motopompes. Un accompagnement et un encadrement technique de proximité ont été également assurés durant les deux campagnes 2016 et 2017 pour transmettre à ces coopératives tout le savoir-faire de l'activité et les préparer à devenir autonomes dans la conduite des leurs jardins maraichers sans aucun appui externe afin d'assurer la durabilité d'utilisation. Pendant la campagne 2016/2017, 52 ha ont été cultivés totalisant une production de 52 tonnes de légumes avec un rendement moyen à l'hectare d'environ 994 Kg. Chaque Coopérative a produit en moyenne 1400 Kg



entaire des communautés agro-pastorales

dont 350 Kg ont été consommés localement ou conservés et 1050 Kg ont été commercialisés. Les recettes moyennes par coopérative ont été évaluées à 305 000 UM.

90 femmes ont été formées et équipées pour maîtriser des techniques de conservation et de séchage des surplus de production des légumes de la campagne. Au lieu de jeter ce surplus, il existe des techniques simples qui permettent de conserver certains légumes pendant 2 à trois mois de plus et assurer par conséquent une sécurité alimentaire plus longue au ménage.

Un constat important a été fait lors des missions d'évaluation et de suivi, c'est ainsi qu'une dizaine de coopérative maraichères, sans l'intervention du projet, ont réinvesti une partie de leur bénéfice pour financer la mise en place de nouvelles Activités Génératrices de Revenus

(AGR) tels que des boucheries, des boutiques communautaires ou des poissonneries. Ceci peut être considéré comme un effet direct du projet sur les conditions des bénéficiaires ciblés.

Pendant la campagne 2017/2018, le projet PARSACC a fait des appuis ponctuels aux coopératives ayant encore quelques difficultés tout en assurant un suivi aux autres dans une perspective d'autonomisation et d'auto prise en charge. 10 unités d'élevage semi-intensif de poulets de chair et 40 unités d'élevage traditionnel ont été implantées au niveau de 50 sites, bénéficiant à 500 familles appartenant à des coopératives féminines et visant à diversifier

leurs revenus, à améliorer la sécurité alimentaire ainsi que la qualité nutritionnelle en milieu rural pauvre.

Les 10 coopératives féminines pour l'élevage semi-intensif sont totalement autonomes. Elles ont toutes lancé la production de nouvelles bandes sans l'appui du projet. Une des coopératives du Trarza, a en plus réinvesti une partie des bénéfices pour faire une extension du poulailler afin d'augmenter la capacité de production et d'approvisionner plus de villages avoisinants.

En chiffres, les bénéfices nets pour 10 femmes produisant une bande de 500 poulets est de 409 000 MRO. Le revenu par bande et par femme est de l'ordre de 40 900 MRO et le revenu par femme par jour est de 1360 MRO. Au-delà de la mise à disposition de la communauté d'une viande blanche améliorant la sécurité alimentaire et la qualité nutritionnelle d'une manière générale, cette activité a permis de faire des bénéfices dont une partie a été réinvestie dans d'autres AGR susceptibles d'aider d'avantage les familles à faire face aux effets négatifs du changement climatique. Les poulaillers traditionnels ont été implantés dans des zones enclavées. La production d'œufs et de viande vont permettre à moyen terme d'améliorer la qualité nutritionnelle chez les familles et particulièrement chez l'enfant et avoir des bénéfices qui vont aider à mieux supporter les périodes difficiles de l'année.

L'arboriculture fruitière est une activité introduite par le projet dans un objectif de renforcer la



sécurité alimentaire des communautés cibles et atténuer l'incidence de la pauvreté en milieu rural au niveau de 21 sites d'intervention du PARSACC. Au total 3166 ménages ont bénéficié de l'appui du projet par la fourniture de 10 000 plants fruitiers (Manguiers, Citronniers, mandariniers, pamplemoussiers, orangers, Goyaviers, etc.). Ce programme a été mis en œuvre avec l'appui du Centre National de Recherche Agronomique et de Développement Agricole (CNRADA) et a ciblé deux types d'exploitations. Des exploitations familiales où le projet a planté des arbres fruitiers au niveau de chaque foyer à raison de 3 à 5 arbres par ménage. 'est un type d'exploitation avec de très fortes chances de réussite vu que les ar-

bres se trouvent à l'intérieur de la cour du foyer et trouvent quotidiennement toute l'attention en termes d'arrosage et d'entretien par les bénéficiaires. L'autre type, ce sont des exploitations collectives sous forme de vergers clôturés avec des superficies variant de 1 à 2 ha. Des travaux pour équiper ces vergers par des bassins et des réseaux d'irrigation goutte à goutte pour assurer un arrosage régulier et économe en eau ont été réalisés.

L'apiculture est une activité innovante introduite par le projet. Huit Sites ont été ciblés dans 5 Wilayas où toutes les conditions écologiques et sociales sont réunies pour garantir la réussite de cette activité. 2 sites au Trarza (Oum El Koura et Nassra 2), 3 sites au Gorgol (Haddad, Dimechgha et Dar El Beidha), 1 site au Brakna (Dounguel Réo), 1 site au Guidimakha (Ndéo) et 1 site au Tagant (Legdeim). Dans chaque site un rucher de 30 ruches avec hausses a été mis en place bénéficiant à 10 familles. L'amélioration de la résilience des communautés face aux effets néfastes du changement climatique sur la sécurité alimentaire en Mauritanie a également permis la fourniture des équipements nécessaires à la pratique de l'apiculture (combinaisons, enfumoirs, extracteurs de miels, etc.) et a assuré les formations et l'encadrement technique nécessaire afin de garantir la réussite du programme.

Ce programme est actuellement dans la phase production et il est prévu de le finaliser en mars 2018.

Cette activité est d'un côté très rentable en terme économique et peut rapporter beaucoup, mais elle est très fragile de l'autre côté

et mérite d'avoir une maîtrise de plusieurs aspects techniques liés à la conduite et à la maintenance des ruchers.

Les perspectives du PARSACC pour l'année 2018, consistent notamment à : mettre en place un système de suivi écologique au niveau des zones de mises en défens et de bois villageois afin d'évaluer les performances atteintes par le projet et renseigner les indicateurs du Système SE-PANE : Suivi-Evaluation du Plan d'Action National pour l'Environnement, institutionnaliser selon une approche participative qui inclut les communautés bénéficiaires et les services techniques compétents de l'administration des règles de gestion durable des zones de mises en défens et des bois villageois, appuyer la mise en place d'un système d'alerte précoce adapté aux besoins du monde rural afin d'accéder aux informations agro-météorologiques et climatiques, en partenariat avec l'Office National de la Météorologie, les Services Agro-Météorologique et la Radio Rurale, promouvoir le programme de fabrication-diffusion des foyers améliorés en vue de contribuer à l'économie du bois ou charbon utilisés pour l'énergie domestique. Ledit programme ciblera notamment les jeunes afin de créer aussi des emplois et lutter contre l'exode rural, renforcer et diversifier les activités génératrices de revenus au profit particulièrement des femmes et des jeunes pour une meilleure adaptation au changement climatique.

**Propos recueillis par :
Samba Mamadou Gueye**

